

Communiqué de presse - De l'urgence de la décarbonisation : un appel critique pour plus d'ambition

La COP29 et le Rapport national d'inventaire du Luxembourg soulignent la nécessité de renforcer les mesures de protection climatique

Beckerich, 3 décembre 2024 – À l'occasion de la COP29, qui met l'accent sur le financement climatique et la création d'un fonds pour les pertes et dommages, le Rapport national d'inventaire du Luxembourg (1990–2022) met en lumière les avancées et les défis de la politique climatique nationale. Avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 35,63 % par rapport aux années de référence, le Luxembourg a réalisé des progrès importants, mais les mesures actuelles montrent qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux.

Luxembourg : des progrès sur la voie de la neutralité climatique

Au fil des décennies, le Luxembourg a enregistré des succès dans la réduction des émissions, qui peuvent servir de base à des mesures plus ambitieuses :

- **Efficacité énergétique et innovation technologique** : Les émissions dans le secteur de l'énergie ont été réduites de 32,89 %, grâce notamment à la modernisation de l'industrie, comme dans la production d'acier.
- **Secteurs agricole et des déchets** : Des pratiques durables et un renforcement du compostage ont également contribué à la diminution des émissions.
- **Secteur LULUCF (« Land Use, Land-use Change, Forestry »)** : Depuis 1991, ce secteur agit comme un puits de carbone, prouvant l'efficacité des mesures ciblées dans l'utilisation des terres.

Cependant, le secteur des transports reste un facteur clé des émissions, avec une augmentation de 60,55 % depuis 1990. Des stratégies politiques et technologiques claires sont nécessaires pour effectuer la transition vers des solutions de mobilité plus durables.

COP29 : La perspective globale

Les décisions de la COP29, notamment l'augmentation du financement climatique à 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, représentent sans aucun doute une étape importante pour soutenir les nations affectées par le changement climatique. Cependant, il reste essentiel de compléter et de renforcer ces mesures afin de répondre pleinement aux nombreux défis posés par le changement climatique. Le nouveau Fonds pour les pertes et préjudices reflète la solidarité mondiale envers les pays les plus vulnérables, qui subissent souvent de manière disproportionnée les impacts du changement climatique.

Cependant, les défis dépassent le cadre du soutien financier :

1. **La décarbonisation est essentielle** : Seule une réduction conséquente des émissions permettra de limiter les dommages à long terme.
2. **Partage de technologies et de savoir-faire** : Les pays en développement ont besoin non seulement de financement, mais aussi d'un accès à des technologies propres et à des connaissances pour garantir un développement durable.
3. **Renforcement de la résilience** : Les efforts globaux doivent viser à accroître la capacité de résistance aux impacts climatiques et à promouvoir les mesures d'adaptation locales.

« Il s'agit, dans la transition énergétique, de remplacer les énergies fossiles, fortement émettrices de CO2 et de gaz à effet de serre, par des énergies meilleures et moins polluantes, notamment l'énergie solaire et éolienne. La réduction de l'une et l'expansion de l'autre doivent avancer en parallèle, plus rapidement et plus efficacement », déclare Paul Zens, président d'Eurosolar Lëtzebuerg asbl.

Un appel à des actions renforcées

Le Luxembourg a démontré, avec ses progrès actuels, que le changement est possible. Cependant, beaucoup reste à faire pour que le pays, en tant que nation prospère, joue un rôle de leader et promeuve une politique climatique équitable :

- Le secteur des transports doit être transformé par des investissements accrus dans les transports en commun et la promotion de l'électromobilité.
- L'expansion des énergies renouvelables doit être accélérée afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'électricité importée.
- Le Luxembourg devrait contribuer activement au transfert international de technologies pour soutenir les objectifs climatiques des pays les plus pauvres.

Ensemble pour un avenir neutre en carbone

Alors que la COP29 trace les grandes lignes pour une justice climatique mondiale, le succès de ces mesures dépendra de la mise en œuvre de stratégies concrètes. Le Luxembourg peut et doit jouer un rôle de premier plan – non seulement par des actions nationales, mais aussi grâce à une coopération mondiale.

Signature

Paul Zens
Président

Ines Hammer
Project Manager

Contact de Presse

Eurosolar Lëtzebuerg a.s.b.l.

Email : info@eurosolar.lu

Téléphone : +352 28 80 23 10 – 10

Web : eurosolar.lu